

**Objet : Marché n° 2019/02-02 - Acquisition d'un camion
d'occasion 4x2 de type tri benne grue.**

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-630 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 9 avril 2014, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics – Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Vu les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

Considérant la nécessité de passer un marché de fournitures pour l'acquisition d'un camion d'occasion 4x2 de type tri benne grue,

Considérant le montant estimatif de ce marché qui s'établit à 70 000,00 € H.T.,

Considérant l'annonce publiée sur le profil acheteur de la Communauté,

Considérant l'offre présentée par le soumissionnaire,

- JF AUTO 66000 PERPIGNAN : 67 000,00 € H.T.

Considérant que l'offre de JF AUTO est économiquement avantageuse,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec JF AUTO un marché de Fournitures, numéro 2019/02-02 pour l'acquisition d'un camion d'occasion 4x2 type tri benne grue.

ARTICLE 2 :

Le montant de la dépense induite, soit 67 000,00 € H.T. est inscrit au budget de la Communauté.

ARTICLE 3 :

Autorise le pouvoir adjudicateur à signer le marché à intervenir, ainsi que toutes pièces utiles à son exécution.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le

20 FEV. 2019

**Le Président
Thierry DEL-POSO**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190220-2019-02-03D-AU
Date de télétransmission : 21/02/2019
Date de réception préfectorale : 21/02/2019

66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél. 04 68 37 30 80 - Fax : 04 68 37 32 89
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 0001